

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	4
Les types de formation	4
- L'offre inter collectivités proposée par l'IFAP	
- Les formations au CHT	
- Les études promotionnelles	
- Les stages hospitaliers	
- Les congrès	
Le plan de formation du personnel non médical pour l'année 2009	6
- Modalités d'élaboration et objectifs	
- Contenu	
LES FORMATIONS 2009	8
Les soins et la rééducation	8
Positions d'accouchement et protection du périnée en pré, per et post partum - méthode De Gasquet	
Prévention et traitement de l'escarre	
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) niveau 1	9
Participation en qualité d'auditeur libre à certains enseignements du D.U hyperbare	10
Transmissions ciblées	
Approfondissement des connaissances en néphrologie	11
Approfondissement des connaissances en cardiologie	
Approfondissement des connaissances en chirurgie bariatrique	12
Approfondissement des connaissances en diabétologie	
Dépistage et traitement précoce des jeunes enfants IMC (infirmité motrice cérébrale)	13
Explorations fonctionnelles neurologiques	
Certificat clinique de stomathérapie	14
Sophrologie	
Kiné respiratoire en pédiatrie et réanimation néonatale et pédiatrique	15
Apprentissage spécifique de l'écriture chez l'enfant dysgraphique	16
Les dyspraxies de l'enfant	
Mise en œuvre du GBEA au laboratoire d'immuno-hématologie	17
Sensibilisation « douleur »	18
Formation des « relais douleur »	
Forum du CLUD	
Participation en qualité d'auditeur libre au module 1 du D.U de médecine légale	19
D.U de coordination des soins face à un risque sanitaire exceptionnel	
L'hémovigilance	20
Hémovigilance et bonnes pratiques transfusionnelles dans les établissements de soins	
Bonnes pratiques de transport et d'acheminement des produits sanguins	
L'hygiène hospitalière	21

Initiation à l'hygiène hospitalière	
Hygiène hospitalière	
Hygiène et entretien du matériel en vue d'un reclassement	22
Formation des correspondants hygiène	
BRM et isolement	
<u>La stérilisation</u>	23
Les bonnes pratiques de stérilisation	
Conducteur d'autoclave	
<u>L'accueil</u>	24
Accueil des patients en imagerie médicale	
Accueil du public aux urgences	
<u>La qualité</u>	25
Sensibilisation aux EPP (évaluations des pratiques professionnelles)	
Méthodologie de mise en place des EPP	
Méthodologie de l'autoévaluation v2	
Les vigilances sanitaires	26
<u>Le management</u>	27
Gestion de projet	
Evaluation de la formation	
Formation pour formateurs internes	28
Services généraux et logistique hospitalière	
Formation PMSI et analyse financière	
Le rôle du cadre ou de l'agent de maîtrise au CHT	29
Décompte du temps de travail	
<u>L'adaptation à l'emploi et la formation promotionnelle</u>	30
Formation d'adaptation à l'emploi de permanencier auxiliaire de régulation médicale	
Remise à niveau dans le cadre du processus de sélection interne des candidats à la formation promotionnelle d'aide soignant	31
Ateliers de raisonnement logique (ARL)	
Parcours individualisé de formation (niveau bac-pro sécurité - prévention) pour les agents de sécurité incendie – SSIAP1	32
Mise à jour des compétences aide soignant	
Recyclage triennal de la qualification SSIAP1	33
Sauveteur - secouriste du travail recyclage	
Formation permanente de l'équipe de sécurité incendie	34
Préparation du concours de directeurs de soins	
Formations qualifiantes	
Validation des acquis de l'expérience – VAE	35
Préparation aux concours	
Bilans professionnels	
Formation reclassement professionnel	36
<u>La sécurité</u>	37
Administration des chimiothérapies dans les services de soins	

Manutention des malades	
Désengagement des personnes bloquées dans les Ascenseurs	38
Sécurité en vol	
HACCP	
Habilitation électrique	39
Risque incendie et réglementation dans les établissements sanitaires	
Risque incendie spécifique à la cuisine	40
Hélistation (initiale et recyclage)	
Gaz médicaux	
Sécurité routière	41
<u>Les partenaires sociaux</u>	42
CHSCT	
<u>L'informatique – bureautique</u>	43
Initiation a l'environnement windows	
Passeport de compétences informatiques européen (PCIE)	
Voip	44
<u>L'anglais</u>	45
Anglais pour les secrétariats médicaux	
<u>Le technique</u>	46
Techniques de traitement de l'air	
Procédures, réglementation et évolutions technologiques des fluides médicaux	

INTRODUCTION

Il convient de rappeler les différents types de formations proposées aux agents du centre hospitalier territorial Gaston Bourret (CHT) avant d'évoquer le contenu du plan de formation du personnel non médical pour l'année 2009.

1. Les types de formations

L'offre inter-collectivités proposée par l'IFAP

Les formations proposées par l'Institut de formation à l'administration publique (IFAP) sont consultables sur le site internet de l'IFAP (www.ifap.nc). Les groupes sont composés d'agents de différentes collectivités publiques du territoire. La programmation de ces formations est assurée par l'IFAP.

Pour s'inscrire à une formation IFAP, il faut :

- utiliser la fiche d'inscription au format Acrobat Reader ou Microsoft Word disponible sur le réseau intranet du CHT (onglet « inscription IFAP ») ou sur le site internet de l'IFAP ;
- faire parvenir cette fiche intégralement renseignée à la cellule formation, sous couvert de la voie hiérarchique, *au plus tard trois mois avant la date de la formation.*

Une convocation est envoyée aux agents concernés deux mois avant la date de la formation. Ce délai doit permettre une intégration du temps consacré à la formation dans le planning des services.

Les critères qui conditionnent l'acceptation ou le refus d'une demande de formation sont les suivants :

- intérêt institutionnel ;
- projet de service ;
- projet professionnel ;
- historique des formations suivies par chacun : nombre de formations demandées par le passé, nombre de formations déjà suivies (temps de travail et temps personnel), nombre de formations refusées, taux de désistement, taux d'absentéisme.

Les critères qui déterminent la prise en charge d'une formation sont identiques à ceux mentionnés ci-dessus. Il existe trois types de prise en charge :

- 100 % sur le temps de travail ;
- 50 % temps de travail et 50 % temps personnel ;
- 100 % temps personnel.

Les formations spécifiques au CHT

Il s'agit de l'ensemble des formations répondant à des besoins spécifiques du CHT, qui ne figurent pas dans l'offre inter-collectivités de l'IFAP. *Ce sont elles qui sont décrites dans le présent document.*

Les formations spécifiques peuvent être :

- collectives ou individuelles ;
- internes, c'est-à-dire assurées par un salarié de l'établissement (les formations hémovigilance et hygiène en sont de bons exemples) ;
- externes : assurées par un prestataire (formateur) externe ;
- réalisées en Nouvelle-Calédonie ou hors du territoire.

Une formation spécifique est toujours suivie sur le temps de travail.

Les dates des formations spécifiques sont communiquées aux cadres supérieurs de santé de chaque secteur qui transmettent l'information aux cadres de santé qui en informent les agents concernés placés sous leur responsabilité. Le même principe est applicable au sein des directions fonctionnelles.

Les inscriptions se font sous couvert de la voie hiérarchique, les cadres transmettant la liste des agents inscrits, par messagerie de préférence, à cellule formation (m.henry@cht.nc).

Les études promotionnelles

Il s'agit de formations diplômantes. Elles servent la promotion sociale et professionnelle. Les exemples les plus parlants sont, sans nul doute, les études d'aide soignant, d'infirmier, d'infirmier spécialisé ou de cadre de santé suivies par des agents du CHT.

Une formation promotionnelle ne peut s'imaginer sans projet professionnel. Toute demande doit être visée par la hiérarchie avant d'être traitée par la cellule formation.

La prise en charge de ce type de formations est conditionnée par l'obtention d'un concours d'entrée en école, ce dernier faisant souvent l'objet d'un cycle préparatoire. Elle est en outre soumise à la commission de formation, pour avis, et au directeur pour décision finale.

Pour les cycles préparatoires, les prises en charge ne peuvent excéder 50 % sur le temps de travail. Les formations promotionnelles en école sont prises en charge à 100 % sur le temps de travail.

Les stages hospitaliers

Les stages hospitaliers sont l'occasion de « voir ailleurs ». Immersion culturelle, approche technique, découverte organisationnelle ou logistique, ils offrent la possibilité d'apprendre, de confronter ou de comparer des pratiques.

En terme de gestion, alliés à une formation ou à un congrès, ils permettent également de rationaliser le coût du déplacement.

Un stage hospitalier doit répondre à un besoin du service ou du pôle d'activité. À ce titre, la demande doit être portée par la hiérarchie.

Les congrès

Les congrès sont également d'excellents vecteurs d'apprentissage. Ils nécessitent souvent des déplacements hors de la Nouvelle-Calédonie, notamment en métropole. Ils sont souvent couplés à des stages hospitaliers.

La demande de participation à un congrès doit également être portée par la hiérarchie.

Tout agent peut demander à suivre une formation, un congrès ou à effectuer un stage hospitalier durant ses congés hors de la Nouvelle-Calédonie.

Il suffit de transmettre à la cellule formation une demande de prise en charge des frais inhérents à la formation, au congrès et / ou au stage hospitalier, sous couvert de la voie hiérarchique.

Le C.H.T. pourra décider de prendre en charge les différents frais pédagogiques, d'accorder des indemnités journalières par jour de formation et de placer l'agent en congés exceptionnels pour formation durant la période considérée.

2. Le plan de formation du personnel non médical pour l'année 2009

Modalités d'élaboration et objectifs

Le plan de formation du personnel non médical pour l'année 2009 a été élaboré au cours du troisième trimestre 2008 par le pôle formation / GPEC de la direction des ressources humaines, en collaboration avec les différents services du CHT. Il résulte d'une analyse des :

- besoins de formation liés aux projets de service et exprimés par les responsables institutionnels (cadres et chefs de service notamment) ;
- contraintes réglementaires et statutaires ;
- besoins d'adaptation aux nouvelles technologies ;
- évolutions des « compétences métiers » ;
- attentes individuelles des salariés (notamment en matière d'accompagnement de projet).

Le plan de formation a en outre vocation à accompagner la mise en oeuvre du projet d'établissement, qui se traduit chaque année dans l'application du contrat d'objectifs et de moyens.

Contenu

Le document est présenté en treize chapitres :

1. Les soins et la rééducation, qui représentent logiquement le premier poste de formation en dehors des études promotionnelles (12 518 heures) ;
2. L'hémovigilance (1 268 heures) ;
3. L'hygiène hospitalière (900 heures) ;
4. La stérilisation (595 heures) ;
5. L'accueil des patients et du public (2 058 heures) ;
6. La qualité (1 552 heures) ;
7. Le management, avec notamment une formation pour les formateurs internes, qui contribuent de manière significative à la réalisation des objectifs en matière de formation (7 594 heures) ;
8. L'adaptation à l'emploi et la formation promotionnelle : le budget prévisionnel qui est consacré à ce chapitre est évalué à *122,3 millions XPF* (48 724 heures de formation). Le CHT prendra ainsi en charge, en 2009, la formation de :
 - 6 aides-soignants (dont 3 commenceront leurs études en 2009) ;

- 10 infirmiers diplômés d'Etat (dont 2 entrant en formation en 2009) ;
- 2 infirmiers de bloc opératoire ;
- 2 infirmières puéricultrices ;
- 3 infirmiers anesthésistes (2 suivront la rentrée 2009) ;
- 7 cadres de santé et cadres sages-femmes (2 entreront en formation en 2009) ;
- soit *13 agents entrant dans le dispositif des études promotionnelles en 2009.*

9. La sécurité (5 380 heures) ;

10. Les partenaires sociaux, pour la formation des membres du CHSCT (210 heures) ;

11. L'informatique et la bureautique (4 321 heures) ;

12. L'anglais pour les secrétaires médicales (800 heures) ;

13. Le technique (42 heures).

Au total, en ajoutant les formations inter collectivités proposées par l'IFAP ainsi que les stages hospitaliers et les participations aux salons et conférences, le CHT Gaston Bourret consacrera *181 millions de francs* de charges nettes à la formation en 2009 (soit 2 % de la masse salariale environ), pour un volume total de 96 618 heures de formation.

Le plan de formation pour l'année 2009 a reçu un avis favorable de la commission de formation, lors de sa séance du 8 octobre 2008. Ses objectifs sont ambitieux. Son exécution (budgétaire et temporelle) fera l'objet d'un suivi rigoureux.

Contacts :

Chef de bureau : Monsieur Guy VAN-LAETHEM

g.vanlaethem@cht.nc

Tel : 25.72.12 ou poste 2041

Assistante formation : Mme Melody HENRY

m.henry@cht.nc

Poste 2047

Fax : 25.72.13 ou 2291

LES FORMATIONS 2009

LES SOINS ET LA REEDUCATION

POSITIONS D'ACCOUCHEMENT ET PROTECTION DU PERINEE EN PRE, PER ET POST PARTUM - METHODE DE GASQUET

OBJECTIFS	Il s'agit d'une formation qui propose des réponses posturales, respiratoires et bio-mécaniques pour un accouchement plus physiologique dans la mobilité. Elle donne les outils pour un accompagnement corporel de la grossesse, les nouvelles positions d'expulsion et la prévention des prolapsus en pré, per et post partum.
PERSONNEL CONCERNE	Les sages femme volontaires (cette formation est mutualisée dans le cadre du réseau péri-natalité)
CONTENU	Les fondements statiques, respiration, éducation périnéale Diaphragme – abdominaux, interactions avec le périnée La mobilité pendant le travail, biomécanique et positions. Adaptations en salle et avec péridurale L'accouchement : analyse des risques ligamentaires, sphinctériens, musculaires, risques foetaux Périnée et positions : approche analytique Physiologie de l'expulsion freinée : réalisation, intérêts, limites D'autres positions d'accouchement. Intérêt maternel et foetal
DUREE	3 jours consécutifs
FORMATEUR	Madame Bernadette de Gasquet
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20 personnes (en deux groupes)
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

PREVENTION ET TRAITEMENT DE L'ESCARRE 

OBJECTIFS	Connaître et mettre en œuvre les bonnes techniques de soins afin de prévenir et de traiter les escarres
PERSONNEL CONCERNE	Les IDE et les AS des services de réanimation et de soins intensifs (en priorité), puis cardiologie, neurologie, HGE et de pneumologie
CONTENU	Présentation des 10 procédures institutionnelles Démonstration Questions réponses Réflexion sur le matériel Réflexion autour d'un outil d'enquête sur les escarres dans le service Bilan à 3 mois
DUREE	2 heures de formation et 1 heure de bilan ultérieur par service
FORMATEUR	Formation interne assurée par l'équipe des soignants du service de neurologie, référente en matière d'escarre
NOMBRE DE PARTICIPANTS	80 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

LEGENDE DES PICTOGRAMMES

**La formation est obligatoire****Le voyage est pris en charge****Le voyage n'est pas pris en charge**

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU) NIVEAU 1



OBJECTIFS	Acquisition par les professionnels travaillant au CHT, des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
PERSONNEL CONCERNE	L'ensemble du personnel de l'établissement
CONTENU	<p>La formation conduisant, après validation, à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 comporte trois modules :</p> <p><u>Module 1</u> (6 heures maximum)</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée - alerter le SAMU 15 ou le numéro interne à l'établissement dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés - identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée - identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateurs semi-automatiques - DSA, automatiques - DA) - identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats - arrêter une hémorragie externe <p><u>Module 2</u> (3 heures maximum)</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats - participer au relevage et au brancardage - identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence - appliquer les règles élémentaires d'hygiène - en l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU et appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés <p><u>Module 3</u> (3 heures maximum)</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement) - identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc - être sensibilisé aux risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique)
DUREE	12 heures
FORMATEUR	Centre d'enseignements des soins d'urgence de Nouvelle Calédonie (CESU988)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Formation ouverte pour 400 personnes en 2009 (par groupe de 10 personnes maximum)
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer



.....

.....

.....

.....

.....

APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN CHIRURGIE BARIATRIQUE

OBJECTIFS	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <p>Mieux connaître les différentes pathologies rencontrées au quotidien (causes, évolutions, traitements)</p> <p>Etre informé des avancées médicales (chirurgies, traitements, prises en charge, nutrition,...)</p> <p>Actualiser les connaissances</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Connaître les différentes techniques chirurgicales, les complications ainsi que les différents traitements</p> <p>Disposer des connaissances nécessaires à une meilleure prise en charge du patient</p> <p>Mieux connaître les spécificités du régime et son évolution</p>
PERSONNEL CONCERNE	Les diététiciennes
CONTENU	A construire avec les formateurs internes
DUREE	8 heures
FORMATEUR	Formateurs internes à déterminer
NOMBRE DE PARTICIPANTS	4 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer en fonction des disponibilités des formateurs

APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN DIABETOLOGIE

OBJECTIFS	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <p>Mieux connaître les différentes pathologies rencontrées au quotidien (causes, évolutions, traitements)</p> <p>Etre informé des avancées médicales (chirurgies, traitements, prises en charge, nutrition,...)</p> <p>Actualiser les connaissances</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Approche de la physiopathologie du diabète et des traitements médicaux (insuline, ADO)</p> <p>Compléter les connaissances sur l'insulinothérapie fonctionnelle</p> <p>Rappel des spécificités en matière de diététique</p> <p>Disposer des connaissances nécessaires à une meilleure prise en charge du patient</p>
PERSONNEL CONCERNE	Les diététiciennes
CONTENU	A construire avec les formateurs internes
DUREE	8 heures
FORMATEUR	Formateurs internes à déterminer
NOMBRE DE PARTICIPANTS	4 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer en fonction des disponibilités des formateurs



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DEPISTAGE ET TRAITEMENT PRECOCE DES JEUNES ENFANTS IMC (Infirmité motrice cérébrale)



OBJECTIFS	Disposer des compétences nécessaires à la prise en charge des jeunes enfants IMC
PERSONNEL CONCERNE	Les kinésithérapeutes et l'ergothérapeute
CONTENU	Le développement moteur de l'enfant Les aptitudes motrices innées Développement cognitif, affectif et perceptif Etude des manœuvres et des techniques de simulations cérébromotrices et perceptivo-motrices préparant à l'éducation thérapeutique Etiologie de l'infirmité motrice cérébrale Evaluation clinique et bilan cérébromoteur. Education thérapeutique des nourrissons IMC et des jeunes enfants présentant des anomalies du développement moteur Education thérapeutique précoce Les techniques de stimulation et de facilitation des automatismes posturaux, antigravitaires et de locomotion, associées aux stimulations et à l'évolution psychomotrice
DUREE	30 heures
FORMATEUR	CDI
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

EXPLORATIONS FONCTIONNELLES NEUROLOGIQUES



OBJECTIFS	Compléter les connaissances dans les différents examens complémentaires comme l'EMG, les potentiels évoqués et l'EEG Connaître et réaliser la préparation et le déroulement de chaque examen Connaître l'organisation des examens en centre d'explorations fonctionnelles neurologiques et apprécier le rôle de l'IDE
PERSONNEL CONCERNE	1 IDE du service de neurologie
CONTENU	L'EEG (adulte, pédiatrique et néonatalogique) en centre de sommeil et en centre spécialisé en épilepsie L'EMG : vitesse de conduction, motrice et sensitive Les potentiels évoqués : auditifs (PEA), somnestsésiques (PES) et visuels (PEV)
DUREE	3 mois
FORMATEUR	En CHU métropolitain (lieu à déterminer)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 personne
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CERTIFICAT CLINIQUE DE STOMATHERAPIE

OBJECTIFS	Assurer des soins infirmiers préventifs, curatifs, éducatifs et de réhabilitation aux entérostomisés, urostomisés, incontinents, porteurs de fistules et/ou de plaies chroniques Développer une expertise en stomathérapie
PERSONNEL CONCERNE	1 IDE du service de chirurgie viscérale (ayant 3 ans d'expérience minimum, rencontrant dans leur exercice professionnel des entérostomisés, urostomisés, incontinents, porteurs de fistules et/ou de plaies chroniques)
CONTENU	Anatomie, physiologie, psychologie, sociologie, anthropologie, médecine, chirurgie, pédiatrie, épidémiologie, pharmacologie, législation... Exercice de l'infirmier(e) stomathérapeute dans divers champs d'exercices professionnels, le travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau Analyse des comportements humains, face à la maladie Approche relationnelle du patient et de son entourage Processus d'éducation thérapeutique Prise en charge de la douleur Projet de soins, protocoles, techniques de soins spécifiques Méthodologie de l'Enseignement et de la Recherche Gestion du matériel, données économiques Aspects législatifs Prises en charge financières Participation à la « Journée régionale des stomisés » du 3 octobre 2009
DUREE	4 semaines en 2009 (5 semaines sont prévues en 2010)
FORMATEUR	CFPPS – CHU de Bordeaux
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 personne
DATES PREVISIONNELLES	2 modules en 2009 (deux autres modules sont prévus en 2010) : module 1 : du 28/09/09 au 09/10/09 module 2 : du 23/11/09 au 04/12/09

SOPHROLOGIE

OBJECTIFS	Prise en charge d'une partie de la formation d'un agent (déjà entamée sur temps et fonds personnels) Type de prise en charge : 50% du temps de la formation 2009
PERSONNEL CONCERNE	1 sage femme
DUREE	4 semaines en 2009 (5 semaines sont prévues en 2010)
FORMATEUR	SOPHRO-VIE CENTER à Nouméa
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 personne



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'HEMOVIGILANCE

HÉMOVIGILANCE ET BONNES PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS



OBJECTIFS	Actualiser les connaissances des champs législatifs et réglementaires de la thérapeutique transfusionnelle Améliorer la qualité et la sécurité des soins en thérapeutique transfusionnelle Homogénéiser les pratiques
PERSONNEL CONCERNE	Les IDE, PUER, IADE, IBODE, sages femmes, Cadres de santé et cadres sage femme
CONTENU	Hémovigilance : organisation et objectifs La demande d'examens d'immuno-hématologie La demande de produits sanguins suite à une prescription médicale La réception des produits sanguins L'acte transfusionnel Les incidents transfusionnels Les documents
DUREE	1 journée
FORMATEUR	Le cadre formateur
NOMBRE DE PARTICIPANTS	150 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

BONNES PRATIQUES DE TRANSPORT ET D'ACHEMINEMENT DES PRODUITS SANGUINS



OBJECTIFS	<u>Objectif général:</u> Sécuriser le transport et l'acheminement des produits sanguins
PERSONNEL CONCERNE	L'ensemble des aides soignants, brancardiers, ambulanciers et toute personne responsable de l'acheminement des produits sanguins jusqu'aux unités de soins de l'établissement
CONTENU	Le transport d'échantillon pour analyses biologiques : Définition d'un échantillon Conditionnement et modalités de transport Le transport des produits sanguins : La sécurité transfusionnelle, définition Caractéristiques des produits et exigences de conservation (risque bactérien) Les modalités de transport selon les bonnes pratiques La règle des 6 heures La responsabilité des acteurs Visite des différents laboratoires
DUREE	3 heures
FORMATEUR	Le cadre formateur
NOMBRE DE PARTICIPANTS	50 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

HYGIENE ET ENTRETIEN DU MATERIEL EN VUE D'UN RECLASSEMENT



OBJECTIFS	La validation de cette formation est un pré-requis nécessaire à un reclassement
PERSONNEL CONCERNE	Les ASH et les brancardiers
CONTENU	Notions de microbiologie et immunologie Les infections nosocomiales Les règles d'hygiène fondamentales Les techniques de bio nettoyage Test de validation des compétences
DUREE	2 journées
FORMATEUR	La cellule hygiène
NOMBRE DE PARTICIPANTS	A déterminer (en fonction de l'ancienneté des agents)
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

FORMATION DES CORRESPONDANTS HYGIENE



OBJECTIFS	Approfondir les connaissances et la prévention des infections Identifier, analyser, clarifier les missions du correspondant hygiène Définir et préciser le rôle du correspondant hygiène
PERSONNEL CONCERNE	Les correspondants hygiène
CONTENU	Notions de microbiologie et immunologie Les infections nosocomiales Les règles d'hygiène fondamentales Gestion de l'environnement Stratégie de prévention Les méthodes de surveillance Rôle du référent
DUREE	1 journée
FORMATEUR	La cellule hygiène
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

BRM ET ISOLEMENT

OBJECTIFS	Informier sur le BRM et les stratégies d'isolement
PERSONNEL CONCERNE	Le personnel soignant
CONTENU	Information
DUREE	1 heure
FORMATEUR	Le cadre hygiéniste
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Ouvert à toute personne intéressée
DATES PREVISIONNELLES	Une journée fixe par semaine (restant à définir)



.....

.....

.....

.....

.....

LA STERILISATION

LES BONNES PRATIQUES DE STERILISATION

OBJECTIFS	Acquérir les connaissances de base nécessaires en matière d'hygiène et de stérilisation hospitalières.
PERSONNEL CONCERNE	Les agents de stérilisation, le personnel de la biberonnerie, les cadres de la stérilisation, le pharmacien en charge de la stérilisation et éventuellement les IBODE
CONTENU	Contexte actuel en matière de qualité et de sécurité des soins. Exigences spécifiques en matière de stérilisation. Stérilisation et lutte contre les infections nosocomiales. Maîtrise des risques infectieux liés aux matériels. Rappel et définition des principales étapes du circuit du matériel. Recommandations relatives : - aux locaux de stérilisation, - au personnel, - à la collecte et à la décontamination du matériel, - au lavage du matériel décontaminé, - au conditionnement, - à la stérilisation proprement dite, - au stockage et à la distribution du matériel stérile
DUREE	2,5 journées
FORMATEUR	A déterminer
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

CONDUCTEUR D'AUTOCLAVE

OBJECTIFS	Connaître les risques liés à la pression de vapeur lors de manœuvres sur des appareils à couvercles amovibles (autoclaves)
PERSONNEL CONCERNE	Les agents de stérilisation, le personnel de la biberonnerie, le cadre de la stérilisation, le pharmacien en charge de la stérilisation et les agents chargés de la maintenance des autoclaves et éventuellement les IBODE.
CONTENU	Définition de la vapeur -notion de pression -notion de température -technologie adaptée La réglementation concernant les appareils à pression La réglementation des appareils à couvercles amovibles
DUREE	1 journée
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	10 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

FORMATION POUR FORMATEURS INTERNES

OBJECTIFS	<p>Objectif général :</p> <p>Acquérir des méthodes et des techniques pour concevoir, préparer, animer et évaluer des actions de formation</p> <p>Ou, parfaire et réajuster les techniques déjà mises en œuvre</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Pour les techniques pédagogiques, connaître les différentes techniques d'animation et être capable de conduire un stage</p> <p>Pour les techniques d'animation de groupe, connaître le groupe et son fonctionnement, être capable de prendre sa place de formateur dans un groupe et être capable de conduire un groupe de stagiaires en formation</p>
PERSONNEL CONCERNE	Les salariés assumant ou en passe d'assumer les fonctions de formateur interne
CONTENU	<p>L'importance de l'animation</p> <p>Les techniques les plus courantes (étude de cas, jeux de rôle...)</p> <p>Le matériel de l'animation</p> <p>Le cadre et les règles en animation</p> <p>Les notions de groupe</p> <p>Les styles de communication dans un groupe</p> <p>Les différents comportements dans un groupe</p> <p>Le cadrage et le recadrage des différents comportements en formation</p>
DUREE	5 jours consécutifs
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	10 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

SERVICES GENERAUX ET LOGISTIQUE HOSPITALIERE

OBJECTIFS	Parfaire les connaissances en matière de logistique hospitalière et en management de services généraux
PERSONNEL CONCERNE	1 chef de bureau des services économiques
CONTENU	<p>A déterminer en fonction du prestataire</p> <p>Formation en Métropole, avec prise en charge du transport aérien</p>
DUREE	15 jours (en deux formations d'une semaine)
FORMATEUR	A déterminer en fonction de l'objectif
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 personne
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer en fonction du prestataire

FORMATION PMSI ET ANALYSE FINANCIERE

OBJECTIFS	Mise à jour des compétences en PMSI
PERSONNEL CONCERNE	1 chef de bureau des services financiers
CONTENU	Formation en Métropole, avec prise en charge du transport aérien
DUREE	3 journées (couplées à un stage hospitalier de 5 jours)
FORMATEUR	A déterminer en fonction de l'objectif
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 personne
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer en fonction du prestataire

L'ADAPTATION A L'EMPLOI ET LA FORMATION PROMOTIONNELLE

FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI DE PERMANENCIER AUXILIAIRE DE REGULATION MEDICALE



OBJECTIFS	<p>Cf : Circulaire DHOS/P2 n°2005- du 18/01/05</p> <p>Collaborer à la régulation médicale par une écoute permanente</p> <p>Contribuer à la régulation médicale quotidienne par la gestion et l'orientation des moyens</p> <p>Adapter son activité aux situations d'exception, participer au recueil des données administratives</p> <p>Utiliser les moyens de communication de l'aide médicale urgente</p> <p>S'intégrer à une équipe pluridisciplinaire et médicale</p> <p>Assurer son autoformation et contribuer à la formation des futurs Parm</p>
PERSONNEL CONCERNE	Les permanenciers en poste et non formés
CONTENU	<p>La formation se déroule initialement sur 4 modules.</p> <ul style="list-style-type: none"> - rôles et obligations du Parm, positionnement dans l'environnement professionnel - développement des capacités personnelles de communication - apprentissage des méthodes de recueil et de transmission de l'information, connaissance des acteurs et des ressources mis à disposition - apprentissage des moyens de transmission (CEHT) <p>Le parcours de formation des agents du CHT sera adapté aux compétences déjà acquises (en 1 module)</p> <p>Formation en Métropole, avec prise en charge du transport aérien</p>
DUREE	A déterminer avec le prestataire
FORMATEUR	CESU 93 à Bobigny
NOMBRE DE PARTICIPANTS	2 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer avec le CESU 93

REMISE A NIVEAU DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE SELECTION INTERNE DES CANDIDATS A LA FORMATION PROMOTIONNELLE D'AIDE SOIGNANT

OBJECTIFS	Permettre au public concerné de se mettre ou remettre au niveau du brevet des collèges
PERSONNEL CONCERNE	Les agents demandeurs d'une prise en charge d'un cycle qualifiant d'aide soignant dans le cadre de la politique promotionnelle de l'établissement, et non titulaires du brevet des collèges ou de tout autre diplôme équivalent
CONTENU	Test de niveau Cours de français (fin de 3 ^{ème}) Cours de mathématiques (fin de 3 ^{ème}) Test final (une moyenne de 10/20 est nécessaire pour accéder aux phases suivantes de sélection)
DUREE	A déterminer avec l'IFAP
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	En fonction du nombre de demandes de prise en charge ainsi que du niveau des demandeurs
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer (période : premier trimestre 2009)

ATELIERS DE RAISONNEMENT LOGIQUE (ARL)

OBJECTIFS	Les ARL ont pour vocation de préciser le déficit de raisonnement et d'y remédier par des exercices permettant aux formés d'acquérir et de maîtriser des opérations intellectuelles déterminées
PERSONNEL CONCERNE	Les agents retenus pour suivre la formation d'aide soignant, dans le cadre de la politique promotionnelle de l'établissement
CONTENU	Diagnostic Séances d'atelier Post-test (diagnostic opératoire effectué avec les mêmes instruments que ceux utilisés pour le diagnostic initial)
DUREE	5 journées
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP (formateur habilité ARL)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	3 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

PARCOURS INDIVIDUALISE DE FORMATION (Niveau Bac-pro Sécurité - Prévention) POUR LES AGENTS DE SECURITE INCENDIE – SSIAP1

OBJECTIFS	Permettre à des agents de sécurité incendie - SSIAP1 – de niveau V ou V bis de développer leur connaissance afin d'atteindre un niveau IV (Bac-pro Sécurité / Prévention) pour pouvoir prétendre à postuler sur des fonctions de chef d'équipe à l'horizon Koutio
PERSONNEL CONCERNE	Les agents de sécurité incendie - SSIAP1
CONTENU	Positionnement Elaboration de parcours Remise à niveau ARL Méthodologie Acquisition de connaissances
DUREE	Variable en fonction du parcours de chaque agent
FORMATEUR	GRETA
NOMBRE DE PARTICIPANTS	7 personnes
DATES PREVISIONNELLES	De 2008 à 2013

MISE A JOUR DES COMPETENCES AIDE SOIGNANT



OBJECTIFS	Le contenu du cursus de formation « aide soignant » étant depuis peu modifié, un écart sensible existe désormais en terme de compétences entre les titulaires de « l'ancien » diplôme et les étudiants AS en cours de formation et effectuant une période de stage dans l'établissement. L'objectif de cette formation est donc de remettre à niveau le personnel aide soignant salarié du CHT chargé de l'encadrement desdits stagiaires
PERSONNEL CONCERNE	Les aides soignants de l'établissement titulaires de l' « ancien diplôme »
CONTENU	A déterminer avec le prestataire de formation
DUREE	A déterminer avec le prestataire de formation
FORMATEUR	IFPSS Nouméa
NOMBRE DE PARTICIPANTS	A déterminer avec le prestataire de formation
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer avec le prestataire de formation

RECYCLAGE TRIENNAL DE LA QUALIFICATION SSIAP1

OBJECTIFS	Formation réglementaire, cf : Délibération n° 693-2 006/BAPS du 28/08/06
PERSONNEL CONCERNE	Les agents SSIAP1 en poste
CONTENU	<p><u>La réglementation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH -Evacuation des occupants -Eclairage normal et de sécurité -Accessibilité et mise en service des moyens de secours -L'évolution de la réglementation en matière de moyens de secours <p><u>Exercices pratiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Gestion d'une alarme -Alerte des sapeurs-pompiers -Gestion d'une évacuation -Réception et guidage des secours (ERP/IGH) <p><u>Mise en œuvre des moyens d'extinction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie -Méthode d'extinction d'un début d'incendie -Protection individuelle
DUREE	11 heures
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	7 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

SAUVETEUR - SECOURISTE DU TRAVAIL RECYCLAGE

OBJECTIFS	Maintenir la qualification des agents sauveteurs-secouristes du travail
PERSONNEL CONCERNE	Les agents titulaires d'une carte SST en cours de validité
CONTENU	<p>Rappel et mise en application des thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le sauvetage-secourisme du travail Rechercher les risques persistants pour protéger Examiner la victime et faire alerter Secourir Situations inhérentes aux risques spécifiques
DUREE	1 journée
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	7 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

FORMATION PERMANENTE DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE

OBJECTIFS	Maintenir l'équipe de sécurité incendie à un niveau optimal d'opérationnalité.
PERSONNEL CONCERNE	Les agents SSIAP1 et SSIAP2 de l'équipe de sécurité incendie.
CONTENU	Exercices obligatoires par cycles réguliers sur sites extérieurs.
DUREE	8 heures par trimestre
FORMATEUR	Formation interne assurée par l'encadrement du service sécurité
NOMBRE DE PARTICIPANTS	L'ensemble des agents du service sécurité
DATES PREVISIONNELLES	En fonction des disponibilités des acteurs

PREPARATION DU CONCOURS DE DIRECTEURS DE SOINS

OBJECTIFS	Préparation au concours de directeurs de soins
PERSONNEL CONCERNE	1 agent (sélection en cours)
CONTENU	Formation à distance Regroupements en métropole
FORMATEUR	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique à Rennes
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 personne
DATES PREVISIONNELLES	Formation à distance du 20/11/08 au 30/04/09 Regroupements en métropole du 17 au 19/11/08, du 27 au 30/01/09 et du 23 au 26/03/09

FORMATIONS QUALIFIANTES

Les nouvelles prises en charges de formations qualifiantes au titre du plan de formation 2009 s'élèvent à 47 300 000 cfp et se répartissent comme suit

Formation IDE	2 personnes
Formation IBODE	2 personnes
Formation IADE	1 personne
Formation cadre de santé	2 personnes
Formation IDE puéricultrice	2 personnes
Formation aide soignant	3 personnes

Les formations qualifiantes en cours représentent un montant de 66 770 000 cfp et se répartissent comme suit

Formation IDE seconde année	2 personnes
Formation IDE troisième année	4 personnes
Formation IDE dernière année	2 personnes
Formation IBODE	1 personne
Formation IADE	2 personnes
Formation cadre de santé	5 personnes
Formation aide soignant	3 personnes

L'investissement total concernant la prise en charge des formations qualifiantes au titre du plan de formation 2009 s'élèvent à 114 070 000 cfp (déplacements, frais pédagogiques et indemnités diverses inclus)

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE – VAE

La validation des acquis de l'expérience est une démarche qui permet de valider tout ou partie d'un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle au regard de l'expérience professionnelle ou extra-professionnelle. Le plan de formation 2009 prévoit un éventuel accompagnement des salariés dans cette démarche pour un volume horaire total de 210 heures.

Pour tout renseignement, les agents peuvent prendre contact avec les correspondant VAE du CHT :

Mademoiselle Mélody Henry – service formation et GPEC – poste 2047

Mademoiselle Florence Marcerou – service formation et GPEC – poste 2083

PREPARATION AUX CONCOURS

Le plan de formation 2009 prévoit l'accompagnement des agents souhaitant suivre (sur le Territoire) une formation de préparation aux concours (IDE, Cadre et administratif). Toute demande (sous couvert de la voie hiérarchique) sera étudiée

Le volume horaire prévisionnel est de :

725 heures (soit 5 personnes) pour les préparations « IDE »

225 heures (soit 5 personnes) pour les préparations « cadre »

900 heures (soit 15 personnes) pour les préparations « administratif »

BILANS PROFESSIONNELS

L'objectif est de faciliter un éventuel reclassement et de permettre ainsi à des agents en « difficulté » de reprendre une activité compatible avec leurs restrictions

Le bilan professionnel est une démarche réservée aux agents n'ayant plus la capacité (pour quelque raison que ce soit) d'exercer leur emploi. Cette dernière est basée sur le volontariat.

Le bilan professionnel est réalisé par un consultant externe à l'établissement. Ce dernier a pour mission, d'accompagner l'agent dans l'élaboration du projet professionnel nécessaire à son reclassement. Les phases post-bilan, notamment la construction du parcours de formation sont à la charge de la DRH du CHT en collaboration avec l'agent concerné.

Le plan de formation 2009 prévoit 4 bilans professionnels. Le choix des agents ainsi que l'inscription à une telle démarche sont du ressort de la DRH du CHT

LA SECURITE

ADMINISTRATION DES CHIMIOETHERAPIES DANS LES SERVICES DE SOINS



OBJECTIFS	Informer le personnel des risques et des conduites à tenir en cas de d'accident d'exposition à un anticancéreux
PERSONNEL CONCERNE	Le personnel infirmier (non formé) prenant en charge des chimiothérapies dans les services de soins suivants : médecine interne, néphro, néonatal, HGE, pneumo et gynéco.
CONTENU	Rappel sur les médicaments anti-cancéreux, Manipulation des cytotoxiques, Conduite à tenir en cas de contact accidentel, Éliminations des déchets de chimiothérapie.
DUREE	1 jour
FORMATEUR	Formation interne assurée par Madame Valérie Guillemin, pharmacienne.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	A déterminer
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

MANUTENTION DES MALADES



OBJECTIFS	Acquérir un comportement adéquat et rationaliser les gestes et postures nécessaires à la manutention du malade. <u>Objectifs spécifiques :</u> Prévenir l'accident de travail, Contribuer à la conservation de l'intégrité physique des agents, Assurer la sécurité et le confort du malade.
PERSONNEL CONCERNE	Tout agent ayant à consentir un effort physique dans le cadre de la manutention des malades
CONTENU	A élaborer avec les référents internes
DUREE	3 journées
FORMATEUR	Les référents internes au CHT
NOMBRE DE PARTICIPANTS	100 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

DESENGAGEMENT DES PERSONNES BLOQUEES DANS LES ASCENSEURS



OBJECTIFS	Connaître et appliquer les techniques de déblocage des ascenseurs du CHT (machineries et portes)
PERSONNEL CONCERNE	Les agents de sécurité (incendie et anti-malveillance) et les agents techniques d'astreinte
CONTENU	Ouverture de porte Relance de machinerie Procédure d'urgence
DUREE	8 heures
FORMATEUR	Les installateurs d'ascenseurs
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

SECURITE EN VOL



OBJECTIFS	Formation réglementaire visant à sécuriser les vols sanitaires
PERSONNEL CONCERNE	le personnel médical et paramédical SAMU et chargé des EVASAN
CONTENU	Exercices pratiques sur les appareils Be200 et Pa31. Validation des acquis par l'instructeur
DUREE	Une demi journée par groupe (groupe de 10 personnes maximum)
FORMATEUR	Formation co-animée par un pilote / instructeur de la société AIR ALIZE et un urgentiste du CHT
NOMBRE DE PARTICIPANTS	25 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

HACCP



OBJECTIFS	Comprendre et maîtriser les risques spécifiques au milieu de la restauration collective
PERSONNEL CONCERNE	L'ensemble du personnel de restauration
CONTENU	Rappel de la démarche HACCP Les dangers (biologique, physique et chimique) Les sources de contamination La santé du personnel Les matières premières, les locaux et le matériel Les protocoles Les fiches de contrôle Les plans de nettoyage La gestion du matériel et des produits
DUREE	3 journées
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	80 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

HABILITATION ELECTRIQUE

OBJECTIFS	Savoir évaluer et se préserver des risques électriques Disposer de toutes les connaissances nécessaires pour prétendre à être habilité
PERSONNEL CONCERNE	Toute personne ayant à intervenir dans un environnement électrique basse tension.
CONTENU	Le type d'habilitation est fonction des activités et des fonctions des agents Les risques électriques Les différentes habilitations Les domaines de tension L'environnement électrique Le matériel de protection L'environnement électrique
DUREE	2 jours
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

RISQUE INCENDIE ET RÉGLEMENTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

OBJECTIFS	Mieux comprendre le risque incendie, Prévenir le risque incendie, Savoir utiliser les outils adaptés à l'extinction d'un départ de feu.
PERSONNEL CONCERNE	Tout le personnel non formé en 2008, y compris le personnel médical
CONTENU	Les spécificités du risque incendie en milieu hospitalier Les systèmes d'alarme Les procédures d'alarme L'évacuation horizontale Exercices d'extinction
DUREE	2 heures
FORMATEUR	Formaprev
NOMBRE DE PARTICIPANTS	400 personnes (groupes de 10 maxi)
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

RISQUE INCENDIE SPÉCIFIQUE À LA CUISINE

OBJECTIFS	Mieux comprendre le risque incendie spécifique aux contraintes environnementales de l'UCP Prévenir le risque incendie spécifique au contexte de la cuisine centrale Savoir utiliser les outils adaptés à l'extinction d'un départ de feu Connaître et mettre en œuvre les procédures de sécurité spécifique au contexte
PERSONNEL CONCERNE	L'ensemble du personnel de la cuisine centrale (UCP)
CONTENU	Les spécificités du risque incendie à l'UCP Les systèmes d'alarme Les procédures d'alarme L'évacuation Exercices d'extinction
DUREE	1 journée
FORMATEUR	Formaprev
NOMBRE DE PARTICIPANTS	30 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

HÉLISTATION (initiale et recyclage)

OBJECTIFS	Connaître et appliquer les consignes d'alerte et d'alarme en cas d'incident sur l'héliport.
PERSONNEL CONCERNE	Toute personne ayant à intervenir sur l'héliport (brancardiers, équipe sécurité incendie et les agents techniques d'astreinte).
CONTENU	Les spécificités de l'héliport Les risques inhérents à l'environnement (géographique et matériel) Les consignes de sécurité Les procédures d'urgence
DUREE	2 heures
FORMATEUR	A déterminer avec l'IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	10 personnes en formation initiale et 35 en recyclage
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

GAZ MEDICAUX

OBJECTIFS	Sécuriser le transport, la manutention et la distribution des gaz médicaux
PERSONNEL CONCERNE	Tout agent ayant à manipuler (transporter, brancher) les gaz médicaux.
CONTENU	Formation essentiellement pratique, agrémentée de démonstrations et de mises en situation.
DUREE	2 heures
FORMATEUR	La société AIR LIQUIDE
NOMBRE DE PARTICIPANTS	20 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer

L'INFORMATIQUE - BUREAUTIQUE**INITIATION A L'ENVIRONNEMENT WINDOWS** 

OBJECTIFS	<p>Etre capable d'utiliser les fonctions essentielles de l'environnement Windows</p> <p>Connaître et intégrer le vocabulaire spécifique à la bureautique</p> <p>Etre suffisamment rodé à l'utilisation de l'environnement Windows pour appréhender la formation au logiciel de gestion de dossier patient informatisé dans de bonnes conditions</p>
PERSONNEL CONCERNE	Le personnel soignant (IDE, IBODE, IADE, PUER), les sages femmes et les médico-techniques n'ayant pas les pré requis nécessaires pour suivre la formation au logiciel de gestion de dossier patient informatisé
CONTENU	A définir par l'IFAP en collaboration avec le service informatique du CHT
DUREE	14 heures
FORMATEUR	IFAP
NOMBRE DE PARTICIPANTS	200 personnes
DATES PREVISIONNELLES	A déterminer avec l'IFAP

PASSEPORT DE COMPETENCES INFORMATIQUE EUROPEEN (PCIE) 

OBJECTIFS	Valider (certifier) et standardiser le niveau de compétences des agents en informatique / bureautique
PERSONNEL CONCERNE	<p>Il s'agit pour cette année de former en priorité :</p> <p>les cadres des secteurs administratif, soignant, médico – technique, technique et sage femme</p> <p>les secrétaires médicales</p>
CONTENU	<p>Le PCIE est avant tout un dispositif modulaire et progressif permettant à chacun de valider ses compétences de base en Technologies de l'Information. Il est composé d'un ensemble de modules de tests aboutissant à une certification dans des domaines considérés comme fondamentaux dans l'utilisation quotidienne du poste de travail informatique.</p> <p><u>Les sept modules du PCIE :</u></p> <p>Un test est composé de 36 questions et dure 35 minutes.</p> <p><u>Module 1 :</u> Connaissances Générales</p> <p><u>Modules 2 à 6 :</u> Applicatifs bureautiques standards</p> <p><u>Module 7 :</u> Courrier électronique, Navigation Web</p>
DUREE	Le PCIE se prépare en auto-formation à l'IFAP. La durée est conditionnée par le niveau et la vitesse d'apprentissage de chaque agent. Il s'agit d'une formation personnalisée
FORMATEUR	IFAP secteur informatique
NOMBRE DE PARTICIPANTS	65 au minimum
DATES PREVISIONNELLES	Dates variables

